CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Séance du lundi 16 décembre 2024 – Salon des Familles / Bâtiment Courtille

Etaient présents à la réunion :

Les représentants des familles :

- Monsieur GIROLET Pascal	Bâtiment Courtille, Président
- Madame COURATIN Mireille	Bâtiment Auverdière, Vice-présidence
- Madame BOISSEAU Nadia	Bâtiment Courtille
- Madame CHAUVEAU Martine	Bâtiment Auverdière
- Madame COLLIN Nathalie	Bâtiment Auverdière
- Madame JEAUNEAU Marie-Françoise	Bâtiment Courtille
- Madame RAVIOLO Claudine	Bâtiment Courtille

Les personnes accompagnées :

- Madame CHAUVEAU Jacqueline	Bâtiment Auverdière
- Madame CORRAND-DUBREIL Jacqueline	Bâtiment Courtille
- Madame REGNARD Arlette	Bâtiment Courtille
- Monsieur TOUZET Joël	Bâtiment Auverdière

Les représentants de l'EHPAD :

- Madame BELFILS Aude	Directrice
- Madame STREIFF Caroline	Directrice adjointe – RH et qualité
- Madame FRADET Florence	Cadre de santé – Auverdière
- Monsieur GARNIER Pierre	Médecin Coordonnateur
- Madame JANNIN-HAMON Isabelle	Cadre de santé – Courtille
- Madame PARRA-QUIQUET Sandrine	Référente hôtelière

Assistaient à la réunion :

- Madame LEFOYE Géraldine	Qualiticienne
- Madame MORY Valérie	Représentante du personnel
- Madame SAVARIT Céline	Animatrice – Auverdière

Excusé(e)s :

- Madame MARTIN Clémence	Directrice adjointe – Services économiques, logistiques, techniques et informatiques

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 2 juillet 2024
- Elections au sein de l'instance : 1 président, 1 vice-président
- Désignation de membres pour siéger au conseil d'administration : 1 titulaire, 1 suppléant
- Questions des représentants des familles
- Tarifs 2025
- Actualités – Vie sociale et culturelle
- Actualités – Ressources humaines
- Questions diverses

Début de la séance à : 15h05

La séance du jour commence par un tour de table afin que chacun se présente aux autres. Madame BELFILS présente Madame LEFOYE, qualiticienne au sein des EHPAD de Bléré et Montlouis.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 JUILLET 2024

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité. Ce procès-verbal sera disponible sur le site internet de l'EHPAD et transmis par mail aux familles.

ELECTIONS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DU CVS

Monsieur GIROLET est le seul candidat à se présenter pour assumer la présidence du CVS. Il est élu à l'unanimité. De même, seule Madame COURATIN se présente à la vice-présidence. Elle est également élue à l'unanimité.

DESIGNATION DE MEMBRES POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames JEAUNEAU et RAVIOLO proposent leurs candidatures. Elles sont désignées à l'unanimité pour représenter le CVS au sein du conseil d'administration de l'EHPAD de Bléré.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES

Signalisation des fiches d'expression

Monsieur GIROLET indique que les fiches d'expression ne sont pas très visibles dans les halls d'accueil des bâtiments, fondues dans les affichages divers. Madame COURATIN ajoute qu'il faudrait refaire une information à destination des familles sur l'existence de ces fiches. Madame BELFILS propose de revoir l'affichage selon les possibilités ainsi que de faire un rappel dans le petit journal de l'établissement.

Rappel aux familles sur la gestion des rendez-vous

En ce qui concerne les rendez-vous de pédicurie, coiffure ainsi que les contrôles des lunettes et des appareils auditifs, ils peuvent se prendre auprès des infirmières avec les intervenants venant au sein de l'EHPAD.
Cependant, Madame FRADET précise que dès lors qu'il s'agit d'avoir un rendez-vous médical, tels que dentiste ou spécialiste à l'extérieur de l'EHPAD, ce n'est plus de leur ressort. Les familles doivent alors s'occuper de prendre les rendez-vous. Elles doivent aussi s'occuper du transport

extérieur du résident, soit en accompagnant eux-mêmes soit en réservant le véhicule adapté. Il est à noter que les transports doivent être réservés et payés, sauf prise en charge particulière par l'assurance de maladie.
Monsieur GIROLET évoque le service « Sortir Plus » comme peut apporter une aide financière aux déplacements pour les retraités AGIRC-ARRCO (information disponible sur leur site internet).
Madame CHAUVEAU Jacqueline regrette que le petit journal ne sorte pas toujours tous les 3 mois exactement. Madame BELFILS est consciente de ce fait, expliquant que le retard s'est accumulé et que l'on fait le maximum pour le rattraper.

Mise en place des procédures, où en est le travail de la qualiticienne ?

Madame LEFOYE revient sur les différents travaux en cours.

1) Un groupe de réflexion pluridisciplinaire sur le thème de la bientraitance a été lancé en juillet 2024. Une réunion est programmée le 27 février 2025, à laquelle Mesdames CHAUVEAU et COURATIN sont conviées pour représenter le CVS. Il s'agira d'élaborer la charte de bientraitance de l'EHPAD.
2) Un comité éthique sera lancé en 2025, tout le personnel volontaire y est convié. Il servira à valider les bonnes pratiques, trouver les bonnes postures professionnelles. Madame LEFOYE prend l'exemple de la non-prise de médicaments par un résident. La balance entre respect du refus et aide aux soins dans ce cas mérite la réflexion.
3) La préparation de l'évaluation de l'EHPAD commencera en avril 2025. En 2026, un cabinet extérieur sera chargé d'évaluer plus de 150 critères concernant l'établissement.
4) Le plan bleu est en train d'être mis à jour. Il reprend les risques pour l'établissement tels que l'incendie, les coupures électriques ou la canicule par exemple, ainsi que les conduites à tenir face à ces évènements.
5) L'enquête de satisfaction auprès des familles des résidents a eu lieu entre le 24 septembre et le 7 octobre 2024. Le taux de réponse est de 31% soit 66 familles. Les résultats sont bons dans l'ensemble, l'EHPAD et son personnel sont décrits agréables. En 2025, l'EHPAD travaillera sur le plan d'actions découlant des résultats de cette enquête.

Madame COURATIN indique que les résultats ne sont pas forcément représentatifs au vu du peu de réponses reçues. Madame BELFILS précise qu'il y a beaucoup de résidents sous mesure de protection et que les organismes qui les représentent ne prennent pas le temps de répondre aux enquêtes.
L'enquête de satisfaction auprès des résidents eux-mêmes sera programmée en 2025. Malgré les difficultés pour interviewer les résidents sur leur propre satisfaction, les psychologues de l'établissement pensent qu'environ 80 d'entre eux pourraient répondre. Madame BELFILS demande aux représentants des familles s'ils souhaitent assister à un retour sur l'enquête, et participer au recueil des réponses des résidents au questionnaire. Les représentants acceptent. Madame STREIFF ajoute que cette enquête de satisfaction auprès des résidents sera faite chaque année.

Madame COURATIN demande si la qualiticienne s'occupe des protocoles pour les nouveaux personnels. Madame STREIFF lui indique que ce sont les cadres de santé qui s'en chargent et que les fiches de tâches ont été revues.

Comment s'organisent les changes des résidents ?

Madame FRADET expose le rythme des changes : 1 le matin, 1 l'après-midi, 1 le soir et 1 la nuit. Il est possible au besoin d'avoir un change supplémentaire la nuit. Le personnel passe régulièrement et accompagne aux toilettes si besoin. En termes de consommation, le fournisseur fait un retour annuel, elle est normale pour un EHPAD. Il n'y a pas d'abus de l'utilisation des changes complets (change de plus grande absorption permettant de garder plus longtemps la même protection). Si les familles constatent des problèmes de changes, il faut faire remonter l'information aux cadres de santé afin qu'ils puissent voir avec l'équipe de plan de soin retenu précisément pour chaque résident.

Possibilité de poser un miroir dans les chambres ?

Madame BELFILS indique que ce n'est pas prévu par l'EHPAD, d'autant que ce n'est pas recommandé pour tous. Il y en a déjà un dans la partie douche des chambres. Par contre, il est possible pour les familles d'en apporter un si elles le souhaitent.

Quelles sont les fréquences des douches et des changements de linge de lit et de toilette ?

Les douches complètes sont faites une fois par semaine et les linges sont changés en même temps. Madame FRADET précise que si les draps sont salis entre temps ils sont changés en fonction des besoins.
Madame CORRAND-DUBREIL signale que lorsqu'une douche est annulée par manque de personnel, cela repousse d'une semaine la toilette. Madame FRADET lui explique que tout est fait pour réorganiser les plannings des toilettes quand le personnel manque. S'il s'agit d'une absence d'un agent le matin même, son remplacement ne peut être effectué.

Madame CHAUVEAU Jacqueline demande si les personnels intérimaires sont formés. Madame STREIFF lui répond que les annonces de recrutement mentionnent les missions à mener (nursing) et que ce sont les agences d'intérim qui sont garantes de leur formation. Il ne faut pas hésiter à faire remonter les problèmes rencontrés aux cadres de santé, si un agent intérimaire ne donne pas satisfaction. Dès que cela est constaté, on demande à l'agence d'intérim de ne plus missionner la personne chez nous..

Ajout de photos sur le fichier des résidents pour aider les nouveaux personnels ? Plus de vigilance pour les transmissions concernant certains résidents en grande dépendance ?

Le fichier avec les photos des résidents existe déjà au sein du logiciel de soins. Sur les listes de résidents ou sur les listes des régimes, elles n'y figurent pas. Il n'est pas possible de les ajouter car sur des miniatures on ne reconnaîtrait pas les résidents. Les représentants des familles s'inquiètent de l'augmentation des mouvements de personnels qui entraîne une augmentation de travail pour les anciens agents et une diminution de leur disponibilité.
M. GIROLET prend l'exemple d'une aide-soignante qui devait accompagner 3 personnes n'ayant pas la connaissance des résidents sur un même jour. Madame BELFILS reconnait les difficultés de recrutement avec le recours à l'intérim qui génère une méconnaissance des habitudes de vie des résidents. Cet encadrement très récurent fatigue les professionnels de l'EHPAD et le service rendu aux résidents ne peut pas être le même.
Madame MORY ajoute que les agents aimeraient être partout et toujours auprès des résidents qui en ont besoin, mais que ce n'est pas toujours possible en fonction des urgences. Il est difficile pour le personnel de se dire que s'occuper de quelqu'un peut se faire au détriment d'un autre.

Point sur les travaux en cours ?

Madame BELFILS revient sur les travaux effectués et en cours. Une boucle a été ajoutée au moteur du portail pour qu'il s'ouvre tout seul la nuit pour sortir avec un véhicule. Le digicode du portillon a été déplacé pour qu'il soit plus accessible, suite à une demande des résidents de Pajaud. Les cylindres des portes et des boîtes aux lettres de Pajaud ont été changés. La climatisation de la salle verte à l'Auverdière a été changée. Les serveurs informatiques ont été renouvelés. Sur le circuit de l'eau, 4 colonnes d'eau ont été remplacées sur l'Auverdière et les bras morts supprimés sur l'Auverdière et La Courtille. La salle à manger de l'Auverdière a été « rafraîchie » : la peinture, les rideaux, les plafonds, les chaises et les placards ont été changés. Un fond musical et plus de couleurs et de lumière sont demandés par les représentants des familles car la salle à manger leur paraît froide. Aux unités protégées, l'enrobée de la terrasse reste à faire, tout comme celle du parcours de marche devant le portail de l'EHPAD. Toujours en unité protégées, des poignées de portes programmables pour éviter les intrusions la nuit de résidents déambulants ont été posées. Un film opaque a été installé sur les vitres côté cour afin d'éviter au résident de s'y voir en reflet. Sur le parcours de marche de l'EHPAD, l'ancienne fontaine à eau décorative de Villet-Berget (ancien EHPAD) a été installée fin juillet.

Suivi du questionnaire de satisfaction auprès des familles

Ce point a été abordé précédemment.

Avancement des projets de vie des résidents

Une soixantaine de projets de vie individualisés ont été mis à jour en 2024. Les psychologues avancent doucement car cela prend beaucoup de temps. Il s'agit de préserver au maximum l'autonomie des résidents, les liens sociaux et les animations.

Informations de préparation des réunions du CVS sur les écrans d'information

Un visuel sera diffusé en amont des réunions préparatoires du CVS pour que les familles fassent part de leur questions et remarques.

Madame Jacqueline CHAUVEAU souhaite évoquer les changements de menus qu'elle trouve trop fréquents. Mesdames FRADET et BELFILS lui expliquent que les cuisines sont tributaires des livraisons, elles informent les services au dernier moment et qu'en général les menus sont intervertis avec ceux du lendemain. Ces changements seront à signaler en commission des menus.

TARIFS 2025

Madame BELFILS aborde les changements de tarifs prévus pour 2025, qui seront présentés au conseil d'administration de janvier. Les membres du CVS valident tous les futurs tarifs annexes :
Les déjeuners en semaine seront au montant de 5,50€ pour les enfants et 11€ pour les adultes.
Le ticket repas pour les résidents de Pajaud passera à 6,50€.
Les autres tarifs annexes tels que le forfait téléphonique mensuel ou le prix des jetons de lave-linge restent à l'identique.
Concernant le tarif hébergement, la mise en place tardive des tarifs du conseil départemental en août dernier a entraîné une hausse importante. Au premier janvier 2025, le tarif de journée envisageable serait de 62,68€, soit en baisse d'environ 3%, en attendant les tarifs fixés par le conseil départemental en fin de premier trimestre. S'il va y avoir une baisse du tarif hébergement au 1er janvier, il faut cependant s'attendre à une augmentation dans le courant de l'année 2025 suite à la sortie de l'arrêté de tarification pris par le Conseil départemental au titre de 2025.
Afin de freiner les déficits, l'application d'un tarif différencié pour les nouveaux arrivants est en réflexion.

ACTUALITES – VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Madame SAVARIT expose les grandes lignes de 2025 qui concerneront la partie animation. Le fil rouge de l'année sera « la place du résident dans l'établissement et autour ». Différentes activités seront proposées en mettant les résidents à l'honneur. Les échanges avec les écoles primaires et le collège seront maintenus voire même augmentés. Le rythme d'un spectacle par mois sera conservé. Les différentes dégustations de gaufres, crêpes ou frites sont reconduites.
La médiatrice animale a repris depuis le mois de septembre, les unités protégées, la Courtille et l'Auverdière bénéficient de ses passages par cycles de 3 semaines. Elle interviendra aussi à l'accueil de jour une fois par trimestre.
L'association Educ Pro Sport propose des activités physiques adaptées 1 fois par semaine depuis que l'EHPAD a été retenu suite à un appel à projet. Les résidents de Pajaud bénéficient également d'une séance par semaine de gymnastique douce. Le calendrier des grandes dates de 2025 est en cours de finalisation, il sera communiqué dans le journal de l'établissement.
Enfin, 2 services civiques ont rejoint les animatrices pour 8 mois à 30h par semaine.

ACTUALITES – RESSOURCES HUMAINES

Madame STREIFF fait le point sur les effectifs en projection sur le mois de janvier 2025.
Un agent est arrivé aux services techniques à la fin août. Il y a eu des mouvements aux services hôtellerie et bionettoyage, mais depuis décembre tout a été rétabli. Le gestionnaire comptable a repris son activité en temps partiel après son absence. Une nouvelle assistante RH pour les plannings est arrivée. Le départ en retraite d'un agent au PASA a été remplacée par 2 aides-soignants en temps partagé avec l'EHPAD. Concernant le service des soins, les 14 postes d'infirmiers

sont occupés dont 2 en temps partiel. 2 vacataires diplômés interviennent également quelques jours régulièrement. Les postes de renfort hôtelier sont prolongés jusqu'en mars 2025, pour l'UPAD, l'Auverdière et la Courtille. Au total, ce sont 9 postes qui seront vacants en janvier 2025, compensés en partie par des vacataires mais surtout par de l'intérim. La cadre de santé de l'Auverdière prendra sa retraite en mars 2025, le recrutement pour la remplacer est en cours. Le Dr GARNIER, médecin coordonnateur, quittera l'établissement à la fin du mois de décembre. Une Infirmière coordinatrice a rejoint le SSIAD.
Le mardi 4 février 2025, aura lieu une journée de présentation des métiers à l'EHPAD, l'occasion de proposer des recrutements. Madame BELFILS insiste sur le fait que beaucoup de choses sont faites pour le recrutement de personnels, afin de sortir de la spirale des mouvements. Les difficultés de recrutement dans les soins sont grandes.

QUESTIONS ET REMARQUES

Aucune question particulière n'est posée. Cependant Madame BELFILS tient à informer les membres du CVS que des propos racistes de résidents sont tenus à l'encontre de certains personnels, et qu'une attention toute particulière doit être apportée à ce problème.
Les représentants des familles renouvellent leurs remerciements aux personnels de l'EHPAD dans son ensemble pour leur disponibilité et leur dévouement, malgré les difficultés de maintien des effectifs entraînant une sensible dégradation de l'entretien et des services. Les cadres de santé et les fiches d'expression seront sollicitées en cas de problème.

Les prochaines réunions du CVS sont programmées les mardi 4 mars 2025, mardi 1er juillet et mardi 18 novembre à 15h. La prochaine réunion des familles devrait se dérouler le mardi 13 mai à 14h30.

La séance est levée à 17h30.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale

Monsieur Pascal GIROLET